

AU SERVICE DE L'HOMME ET DE LA PLANÈTE



Pierre et Marie Curie inventent la radiothérapie



Les usines Citroën vers 1922



70^{ème} anniversaire des congés payés (1936 - 2006)

Depuis les origines de l'humanité, les hommes, grâce à leur intelligence, ont appris à utiliser les richesses de la nature afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Ils ont compris qu'ils pouvaient domestiquer la terre et ses animaux pour ne plus risquer de mourir de faim. Ils ont inventé des machines afin de se soulager de tâches difficiles et créé des médicaments pour lutter contre les maladies.

C'est ce qu'on appelait autrefois le progrès, mais cette forme de progrès atteint aujourd'hui ses limites.

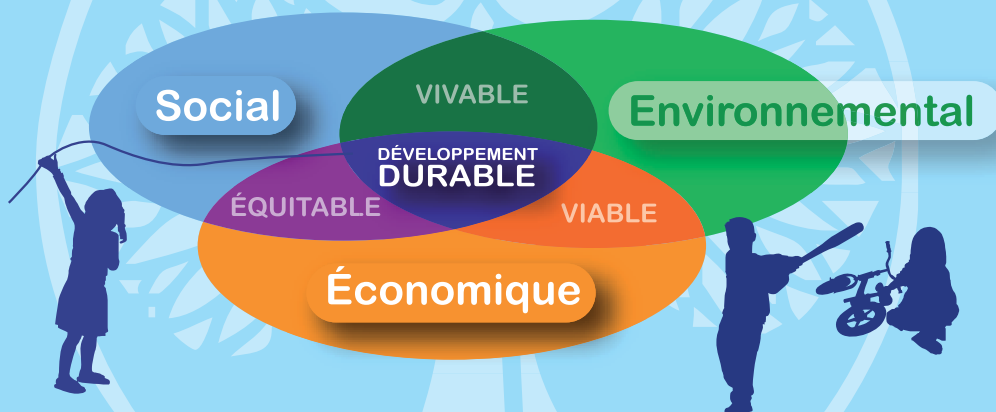
Les hommes ont puisé toujours plus dans les ressources naturelles comme si elles étaient infinies, alors que toute une partie de la population restait exclue des bienfaits du progrès.

Il devient ainsi évident que l'intelligence de l'homme doit s'investir dorénavant dans de nouveaux modes de développement. Du grand projet aux petits actes quotidiens, gouvernements, institutions, entreprises, simples citoyens, **chacun d'entre nous peut y contribuer.**

Nos gestes quotidiens multipliés par ceux de millions d'autres individus ont une réelle influence sur l'environnement, l'économie et sur nos conditions de vie.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est tenter dans le même temps de protéger l'environnement, de respecter les droits de chacun, de développer économiquement et équitablement, d'encourager les citoyens à la prise de décisions, aujourd'hui et pour les générations futures.



Saint-Exupéry, l'auteur du Petit Prince disait :

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, mais nous empruntons celle de nos enfants »

Toute une histoire

1972

Pour la première fois à l'échelle internationale, la conférence de Stockholm dénonce les menaces qui pèsent sur l'environnement.

1987

Le rapport Brundtland donne naissance à la notion de développement durable.

1992

Le Sommet de Rio, appelé aussi Sommet de la Terre, permet une prise de conscience politique et planétaire de la nécessité du développement durable.

L'Agenda 21 planétaire est adopté, il définit les actions en faveur du développement durable et incite les gouvernements et les institutions des divers pays à créer leur propre Agenda 21 (c'est-à-dire un programme d'action en faveur du développement durable pour le XXI^e siècle).

1997

Avec le Protocole de Kyoto, les pays développés s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à « effet de serre » qui polluent l'atmosphère et contribuent au réchauffement de la planète.

2003

La France adopte la stratégie nationale de développement durable.

2005

La Charte de l'environnement introduit le développement durable dans la Constitution française.



La Terre comptait 1 milliard d'hommes il y a 200 ans, 5,3 milliards en 1990, et probablement 8,5 milliards en 2025.



Dans les pays en voie de développement, 1,5 milliard d'êtres humains n'a pas l'eau potable. Et 800 millions ne mangent pas à leur faim.



Il faudra nourrir 2,5 milliards d'humains supplémentaires en 2025.



20% DE LA POPULATION MONDIALE CONSOMME 85% DES RESSOURCES NATURELLES.



D'ici à 2008, 50 % de la population vivra en ville et d'ici à 2030, 80 %.



Régulièrement des espèces d'animaux disparaissent et d'ici 30 ans, 25 % des mammifères et 11 % des espèces d'oiseaux pourraient les suivre.



Dans le monde, 246 millions d'enfants travaillent, dont 73 millions ont moins de 10 ans.



1,3 milliard d'habitants vivent avec moins d'un Euro par jour.



Saint-Quentin-en-Yvelines, VILLE NOUVELLE

ET DURABLE !



En 1967, le général de Gaulle lance

"l'action la plus durable conduite par l'Etat dans le domaine de l'aménagement"

Les villes nouvelles sont décrétées "opérations d'intérêt national".

(1967 - cité in : www.senart.com)



Alors que la notion même de développement durable n'était pas encore connue, **Saint-Quentin-en-Yvelines** a été, dès son origine et sans le savoir, un acteur du développement durable !

Elle fait partie des cinq villes nouvelles créées par l'Etat dans les années 1960.

SON RÔLE ?

Proposer habitat et emploi à une population alors en constante progression, afin de **réorganiser la région parisienne**. Pour cela, elle a dû créer de toutes pièces, développer ou faire venir, **toutes les structures nécessaires à la vie quotidienne de ses habitants** : des logements, des établissements scolaires, un réseau d'alimentation en eau potable, des routes et des moyens de transport en commun, des administrations, des commerces et des entreprises, des structures sportives et de loisirs, des salles de spectacles, des espaces verts, etc.



SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES AUJOURD'HUI

Une communauté d'agglomération

Elle est composée de 7 communes :

Elancourt, Guyancourt, La Verrière, Magny-les-Hameaux, Montigny-le-Bretonneux, Trappes et Voisins-le-Bretonneux.



La ville « verte et bleue »

Ainsi surnommée pour ses 60 % d'espaces verts et de plans d'eau, elle est passée de 25 000 à 150 000 habitants (la population de 2 arrondissements parisiens !), dont près de 33 % ont moins de 20 ans.

Elle compte 3000 entreprises et 100 000 emplois sur un territoire grand comme Paris intra muros et constitue le **deuxième pôle de développement économique de l'ouest parisien** !

Défis et enjeux

Saint-Quentin-en-Yvelines se lance dans de nouveaux défis inscrits au cœur du développement durable, où environnement, social et économie sont intimement mêlés.

Les six panneaux suivants illustrent ces enjeux d'habitat, d'urbanisme, de solidarité, d'économie, d'éducation et d'environnement.

REDESSINER UN QUARTIER en lien étroit avec son environnement

À la croisée des quartiers Sand, Pergaud, Verlaine, Le Village, La Plaine de Neauphle et les Merisiers s'étend une friche (12,5 ha). Bientôt, à cet endroit même, au cœur de Trappes, une nouvelle opération urbaine va sortir de terre et prolonger les actions déjà menées : la future Z.A.C de l'Aérostat (Zone d'Aménagement Concerté).

Sa mission : intégrer le projet dans son environnement proche, améliorer et rééquilibrer l'offre d'habitat et proposer des surfaces de bureaux et de commerces.



En jaune, le tracé de la ZFU de Trappes - Saint-Quentin-en-Yvelines



Le quartier des Merisiers



Redévelopper le tissu économique

UN DES LEVIERS ESSENTIELS DE CET AMÉNAGEMENT URBAIN ?

LA ZONE FRANCHE URBAINE

Sa mission consiste à favoriser le développement économique local afin que les Trappistes d'aujourd'hui et de demain en profitent.

Créées par l'Etat, ces ZFU incitent les entreprises et les associations à s'implanter dans certains quartiers qui ont besoin de se développer, en leur accordant des avantages fiscaux et sociaux (exonérations).

En échange, **les entreprises s'engagent à embaucher 1/3 de leur personnel dans ces quartiers prioritaires.**

Dans un premier temps, **un nouveau centre commercial, des bureaux, un parc d'affaires, une pépinière et un village d'entreprises** sont prévus pour accueillir les premiers candidats.

Des services publics et des équipements sportifs et culturels suivront, afin de répondre à tous les besoins de ce nouveau quartier.

La Maison de l'entreprise de Saint-Quentin-en-Yvelines accompagnera les créateurs d'entreprise dans la réalisation de leur projet.

Les structures locales, telles l'ANPE et la Mission locale, (chargée de guider les 16/25 ans sortis sans diplôme de l'école) aideront les Trappistes qui en ont besoin dans leur recherche de formation ou d'emploi afin qu'ils puissent répondre aux offres des entreprises.

L'HABITAT

L'habitat des quartiers existants sera réhabilité et de nouveaux logements verront le jour.

Ils permettront de rééquilibrer l'offre de logements sur la ville et proposeront aux familles trappistes de pouvoir changer de logement et d'accueillir des familles aux revenus intermédiaires.



Toi, moi, nous...

- Je reste informé de la vie de ma commune en accompagnant mes parents aux réunions publiques, en lisant la presse locale.
- J'accueille les nouveaux habitants de mon quartier, au collège, dans le cadre de mes loisirs.

Un pôle économique ET DURABLE !

Qui accepterait d'abandonner l'électricité, la machine à laver ou sa console de jeux vidéo pour se nourrir de cueillette, s'habiller de peaux de bêtes et retourner au bon vieux temps des cavernes ? Personne, même si cela était possible.



La présence des entreprises : un atout pour le territoire

Source de la richesse des nations, le développement économique constitue un des piliers du développement durable. Sans lui, il n'y aurait pas création de richesses et sans richesse, il n'y aurait que la pauvreté à partager.

Constitué après La Défense, **Saint-Quentin-en-Yvelines** est devenu en trente ans le 2^e pôle économique de l'Ouest parisien.

Son objectif de départ n'était pas seulement de loger la population mais aussi de créer des emplois. **Faisant jouer la qualité de son environnement et des entreprises déjà installées**, son pôle universitaire et de recherche, ses nombreuses possibilités de locaux et sa proximité avec Paris, la ville nouvelle a incité depuis nombre d'entreprises à s'installer ou à se créer sur son territoire.

Une ressource vitale, lorsque l'on sait que la taxe professionnelle (taxe payée par les entreprises) est la principale source de financement de la Communauté d'agglomération, qu'elle réinvestit dans les projets urbains, économiques et sociaux de toutes les communes de Saint-Quentin-en-Yvelines.



Le parc des sources de la Bièvre : garantir un environnement de qualité

QUELQUES CHIFFRES

En 2003, Saint-Quentin-en-Yvelines comptait :

- > 100 000 emplois, contre 50 000 en 1990, **en 13 ans, le nombre d'emplois a doublé** (1,2 emploi par actif).
- > Près de 3 000 entreprises.
- > 30 % des entreprises sont dans le domaine de l'innovation.
- > 14 % sont dans le domaine de l'industrie. Attention, pas une industrie de production mais une industrie de conception, recherche, ou « matière grise », qui représente 30 % des emplois !

Un développement économique qu'il est important de poursuivre en fidélisant les entreprises déjà installées, en encourageant d'autres à venir, pour ne pas perdre les emplois et ressources qu'elles procurent au territoire.

Ce développement doit bénéficier à tous et la répartition des richesses et des moyens reste un objectif prioritaire du territoire.



Le pôle universitaire et de recherche Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines : un atout pour la formation



Toi, moi, nous...

- Je profite de la formation qui m'est donnée pour construire ma vie.

SE DÉPLACER AUTREMENT

*Chaque jour, chacun d'entre nous se déplace pour se rendre sur son lieu de travail, au collège ou pour pratiquer une activité de loisirs.
La voiture n'est pas l'unique solution.*



En effet, les gaz d'échappement des voitures sont en grande partie responsables de la pollution de l'atmosphère, de l'augmentation de l'effet de serre et donc du réchauffement de la planète.



Se promener



Aller à l'école à vélo



Aller travailler

LA CIRCULATION DOUCE

Aujourd'hui la communauté d'agglomération a décidé d'une part de s'appuyer sur le réseau de transports en commun existant et d'autre part de valoriser « la circulation douce ».

Le vélo, le roller, la trottinette, la marche à pied, sont tous les moyens de déplacement qui n'utilisent pas le moteur thermique contrairement à la voiture ou à la moto.

Saint-Quentin-en-Yvelines compte déjà 65 km de pistes cyclables le long des routes et 45 km d'itinéraires cyclables totalement à l'écart de la circulation automobile.

Son objectif est de les relier entre eux afin de constituer un formidable réseau qui permettra aux habitants d'effectuer certains de leurs déplacements à vélo.

La Communauté d'agglomération soutient aussi des projets comme le bus pédestre de l'école du Bois de la Garenne de Voisins-le-Bretonneux : une façon originale d'aller à l'école ensemble et à pied.

LES TRANSPORTS EN COMMUN

Saint-Quentin-en-Yvelines peut aussi s'appuyer sur son vaste réseau interne SQYBUS

qui dessert l'ensemble des 7 communes avec ses 22 lignes - dont de nombreuses sont réservées aux déplacements scolaires - et les 3 gares SNCF situées sur le territoire.



Toi, moi, nous...

- Je privilégie la marche à pied, le vélo, le roller, pour les petits et moyens trajets (école, courses, copains); les transports en commun et le covoiturage pour les autres.
- J'achète des produits locaux et de saison et j'utilise les services et commerces locaux pour leur éviter le transport.

L'EAU EN VILLE

Où va l'eau de pluie lorsqu'elle s'écoule sur les toits et dans les rues de Saint-Quentin-en-Yvelines ? La laisse-t-on ruisseler jusqu'à ce qu'elle pénètre dans la terre ?

Non. Dans les villes, la surface construite est trop importante, le sol ainsi imperméabilisé ne pourrait pas tout absorber. On courrait à l'inondation. Elle ne rejoint pas non plus le réseau des eaux usées pour être traitée par la station d'épuration au risque d'engorger ce réseau...

LE RÉSEAU SÉPARATIF



Station d'épuration à Élancourt

...L'eau de pluie rejoint tout simplement un réseau de canalisations indépendant spécialement prévu pour elle.

C'est ce qu'on appelle un « réseau séparatif ».

Saint-Quentin-en-Yvelines s'est doté d'un dispositif de pointe.

D'un côté les eaux « usées », qui ont servi aux habitations et aux entreprises, rejoignent les stations d'épuration, dont celle située à Élancourt.

De l'autre, les eaux de pluies sont conduites jusqu'à 38 bassins de rétention construits à Saint-Quentin même.

Autre avantage, à Saint-Quentin-en-Yvelines, ces bassins de retenue ont été aménagés comme des lieux de promenade, pour joindre l'utile à l'agréable.



Le bassin de Villaroy

COMMENT L'EAU EST-ELLE TRAITÉE ?

Dans ces bassins, l'eau s'épure en partie d'elle-même : les impuretés se déposent naturellement au fond et beaucoup sont absorbées par des bactéries. Les huiles et les hydrocarbures récoltés sur les sols de la ville sont retenus par des déshuileurs avant d'être envoyés pour être traités ailleurs. Cela permet que les eaux rejetées ensuite dans la nature soient d'assez bonne qualité pour protéger la vie aquatique.

Sans l'eau, il n'y aurait pas de vie sur Terre.

Avoir accès à l'eau potable est une chance.

Dans les pays en développement, une grande partie de la population en est privée, il est essentiel de la préserver.



Les Arcades du lac



Toi, moi, nous...

- Je ne gaspille pas l'eau potable, par exemple en ne la laissant pas couler quand je me brosse les dents.
- Je privilégie les douches aux bains.
- Si j'ai un jardin, j'essaie de récolter l'eau de pluie pour l'arroser.
- Je ne rejette pas dans la nature des produits qui pourraient polluer les nappes phréatiques, d'où vient l'eau potable qui arrive dans mon robinet.

CES JARDINS qui créent le lien

À Saint-Quentin-en-Yvelines, les jardins, comme par exemple celui du parc des Coudrays à Élancourt ou le jardin Nelson Mandela à Magny-les-Hameaux, participent à part entière au dessin des quartiers de la Communauté d'agglomération.



Un patrimoine naturel à préserver



Un espace de détente et de promenade



Un parc qui structure tout un quartier

L'un des derniers projets, le jardin Paul et Virginie, à Guyancourt, a débuté en 1988, lorsqu'un pépiniériste a fermé ses portes, laissant sur place **un merveilleux trésor d'arbres et de plantes rares.**

Que faire de cette richesse ? Comment l'exploiter ? Oui, pourquoi ne pas saisir cette occasion d'aider le quartier du Pont du routoir à retrouver une nouvelle jeunesse et à sortir de son isolement ?

C'est ainsi qu'un véritable projet urbain est né.

L'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a racheté la pépinière afin de sauvegarder les plus beaux arbres. Puis elle a choisi de créer un jardin public à l'emplacement de la pépinière.

Après plusieurs mois de travaux d'aménagement, le jardin public Paul et Virginie a ouvert ses portes en 2005.

Le jardin comprend une roseraie, un canal, un arboretum, une « forêt enchantée », avec des jeux pour enfants, une promenade appelée « Serpentine » et le « mail candide » qui prolonge le jardin à l'intérieur des quartiers d'habitation.

Lieu de promenade, de sorties entre amis, de jeux et de découverte d'arbres remarquables, il est ainsi **le lien qui unit le quartier de logements sociaux du Pont du Routoir au nouveau quartier de la Mare Jarry, qui accueille des logements aidés et des logements privés.**

Nouveau quartier, nouveau jardin public, nouveaux équipements publics, nouveaux habitants, tous ces changements contribuent à créer ce que l'on appelle la mixité sociale, afin que toutes les familles vivent en harmonie.



Toi, moi, nous...



- Je participe au destin de mon pays et de ma ville en votant dès que j'en ai l'âge. En attendant, je participe aux conseils municipaux des jeunes.
- J'apprends à connaître les espaces naturels et je les respecte car ils permettent à notre Terre de respirer.
- Je ne dégrade pas les lieux publics pour que tout le monde puisse en profiter dans de bonnes conditions. Les remettre en état nécessite du travail et de l'argent qui ne pourront être investis ailleurs.

UNE VILLE POUR TOUS

Est-ce parce que l'on devient âgé ou parce que l'on souffre d'un handicap que l'on devrait se retrouver exclu ?

Non ! Tout le monde vieillit, tout le monde peut un jour se retrouver atteint d'un handicap.

Il est important que ce jour-là, nous puissions, que nous soyons seuls ou en famille, continuer à vivre le plus longtemps possible chez nous, dans de bonnes conditions.



Se rencontrer...



...et créer le lien entre générations



Le Mérantais
(centre d'accueil)

UN PROJET EST NÉ : GÉRONDICAP

Saint-Quentin-en-Yvelines a d'abord accueilli de jeunes actifs et des familles et a beaucoup investi dans les équipements scolaires et pour l'enfance.

Aujourd'hui, elle manque de structures pour accueillir ses habitants qui vieillissent et pour donner la possibilité aux personnes en perte ou en manque d'autonomie de continuer à bien vivre chez elles.

Pour répondre à ce défi, le centre de ressources et de conseils en aides techniques de Gérondicap étudiera les besoins de chaque personne et lui donnera des conseils afin que sa vie quotidienne soit la plus facile possible.

SON FONCTIONNEMENT

Deux accueils de jour seront mis en place, l'un pour les personnes handicapées vieillissantes, l'autre pour celles atteintes de la maladie d'Alzheimer, ce qui leur permettra de ne pas rester seules dans la journée et donnera à leurs proches la possibilité de mener une vie plus normale.

Aider les personnes à domicile... Encore faut-il disposer de suffisamment de professionnels ! Gérondicap comprendra un pôle de formation aux métiers d'aide à domicile. Cela permettra notamment aux jeunes saint-quentinois intéressés par cette filière de se former, en fonction des besoins de la population.

Le projet Gérondicap s'installera au Mérantais, en préservant les qualités environnementales de ce site historique.



Toi, moi, nous...

- Je m'investis dans la vie de mon quartier en adhérant à des associations.
- Je respecte mes aïeux et leur apporte mon aide.
- J'apprends la tolérance pour respecter les autres dans leur différence.
- J'apporte mon aide aux personnes handicapées qui rencontrent des difficultés au quotidien.